



# AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE LA TOULNUSTOUC

RÉPONSE À LA QUESTION DE LA COMMISSION  
CONCERNANT LES AVIS DU CONSEIL  
CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT  
D'HYDRO-QUÉBEC  
(19 FÉVRIER 2001- DQ1)

*Serait-il possible de fournir les avis du Conseil consultatif en environnement et collectivités d'Hydro-Québec sur les sujets suivants : les débits réservés, les mesures pour contrer l'érosion, la protection des habitats de poisson et les approches de suivi participatif ?*

## **Réponse**

Jusqu'à maintenant, le Conseil consultatif en environnement et collectivités d'Hydro-Québec (CCEC) n'a tenu aucune session concernant l'érosion, les mesures d'atténuation ou les approches de suivi participatif. De plus, aucun avis spécifique n'a été émis en regard du projet d'aménagement de la Toulnostouc.

Quant à un avis concernant les débits réservés, vous trouverez ci-joint un extrait du compte rendu de la 59<sup>e</sup> réunion, tenue les 25 et 26 septembre 1997. Celui-ci traite des projets de dérivations partielles de la Bestiamites et il a été question de débit réservé. Nous soulignons que le comité mentionne que *«la présentation du dossier soulève plusieurs préoccupations de nature stratégique et concernant les enjeux environnementaux des différents projets, notamment parce que le comité ne dispose pas de toute l'information nécessaire»*. En effet, cette rencontre date de plus de 3 ans, et les études environnementales et techniques sur les projets de dérivations partielles n'étaient qu'à leur début.

HYDRO-QUÉBEC  
DIRECTION PRINCIPALE COMMUNICATION ET ENVIRONNEMENT

**COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT ET COLLECTIVITÉS**

Compte rendu de la 59e réunion

Tenue les 25 et 26 septembre 1997  
Salle 1254-S

75, boulevard René-Lévesque ouest, 12e étage, Montréal

---

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Louise Roy	-	présidente du Comité
Joanne Lalumière	-	secrétaire
Jean-Marc Tremblay		
André Bouchard		
Claude Hillaire-Marcel		
Philippe Poullaouec-Gonidec		
Marie-France Raynault		
Aurélien Gill		
Ed Villeneuve		
Lorne Giroux		

ÉTAIT ABSENT : Roger Bilodeau

---

**JEUDI, LE 25 SEPTEMBRE 1997**

**3. Les dérivations partielles Betsiamites (pour avis)**

Ont participé à la présentation:

Gilles Brosseau	Ingénieur de conception
Claude Tessier	Chargé de projets - Environnement Conception des installations et Programmes
Louise Émond	Chargée de projets - Environnement Conception des installations et Programmes
Richard Primeau	Ingénieur Planification des projets de Production

## Avis du comité

Le Comité reçoit ces projets avec un grand intérêt, car ils ont, selon lui, une valeur d'exemple importante. Ils seraient en effet les premiers projets découlant de la nouvelle planification stratégique d'Hydro-Québec à être soumis aux procédures d'évaluation, d'examen et d'autorisation.

Le Comité comprend le bien-fondé et l'intérêt de l'approche commerciale de l'entreprise, prometteuse en termes de développement économique et social pour le Québec. Toutefois, la présentation du dossier soulève plusieurs préoccupations de nature stratégique et concernant les enjeux environnementaux des différents projets, notamment parce que le Comité ne dispose pas de toute l'information nécessaire.

Le Comité attire l'attention de l'entreprise sur le fait que les tendances mondiales, les orientations du MEF, les attentes de la population et le fait que les rivières visées supportent bon nombre d'utilisations multiples militent en faveur du maintien d'un débit minimal en tout point des rivières touchées par ces projets. De plus, le Comité note que les débits qu'Hydro-Québec envisage de laisser dans les rivières sont inférieurs à celui prescrit dans le guide du MEF sur les débits réservés qui, lui-même, a été jugé insuffisant par le Commission Doyon.

L'orientation des promoteurs à cet égard risque de remettre en cause l'image d'une entreprise qui respecte les plus hauts standards en environnement et qui sait capitaliser sur son savoir-faire technique et environnemental.